

Maison commune Ouest d'Avignon, une nouvelle porte face aux violences portée par l'Aharp



Depuis juin, un accueil de jour dédié aux femmes victimes de violences a été ouvert à la Maison commune Ouest d'Avignon. Porté par l'[AHARP](#), ce lieu d'écoute, d'orientation et de répit complète un dispositif qui comprend déjà 26 places d'hébergement sécurisées, un appartement 'grave danger', plus de 1 000 passages enregistrés en une année dans ses accueils de jour et un accompagnement vers le logement pour 69 personnes en 2025. Un maillon supplémentaire



Ecrit par Mireille Hurlin le 2 juillet 2026

dans la lutte contre les violences faites aux femmes, inauguré en présence d'[Aurore Bergé](#), la ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Derrière les murs de la Maison commune de la mairie Ouest, boulevard Monclar à Avignon, ce nouveau lieu se veut avant tout un espace de parole. Ni commissariat, ni structure médicale, ni simple permanence administrative, cet accueil de jour a été pensé comme une porte d'entrée vers un accompagnement global pour les femmes victimes de violences conjugales, intrafamiliales, sexistes ou sexuelles.

Un refuge discret au cœur du quartier Monclar

Accessible avec ou sans rendez-vous, il s'adresse aussi bien aux victimes qu'à leurs proches ou aux professionnels en quête d'informations. Dans un cadre volontairement apaisant, les personnes accueillies peuvent rencontrer une travailleuse sociale ou une psychologue spécialisée, partager un café, trouver un moment de répit avec leurs enfants ou, lorsque les circonstances l'imposent, accéder à une douche et à des sanitaires. Cette proximité répond à une réalité souvent méconnue : franchir la première porte constitue fréquemment l'étape la plus difficile du parcours de sortie des violences.

« Protéger une femme victime de violences ne se résume pas à lui offrir un toit. Il s'agit de lui permettre de retrouver sa sécurité, ses droits, son autonomie, sa confiance en elle et de reconstruire un projet de vie. » Sylvie Martin, co-présidente de l'association Aharp

Des violences toujours massives

Les chiffres nationaux rappellent l'ampleur du phénomène. Chaque année, des centaines de milliers de femmes déclarent être victimes de violences au sein du couple. Les services de l'État constatent également une progression régulière des signalements, signe d'une meilleure libération de la parole mais aussi d'un phénomène toujours profondément ancré dans la société. Au-delà des violences physiques, les victimes subissent également des violences psychologiques, économiques, administratives ou sexuelles qui fragilisent durablement leur autonomie et compliquent leur reconstruction.

Ecrit par Mireille Hurlin le 2 juillet 2026





Ecrit par Mireille Hurlin le 2 juillet 2026

Aurore Bergé Copyright Michel Bros

Une prise en charge qui va bien au-delà de l'urgence

L'AHARP, association vauclusienne engagée depuis près de 40 ans auprès des personnes en situation de grande précarité et de la protection des femmes victimes de violences. Son dispositif repose sur plusieurs niveaux d'accompagnement complémentaires. L'association dispose aujourd'hui de 26 places d'hébergement sécurisées, qui ont représenté plus de 8 800 journées d'accompagnement en 2025, auxquelles s'ajoute un appartement 'grave danger', mobilisé à 14 reprises au cours de la même année. À cette mise en sécurité s'ajoute un accompagnement juridique, social et psychologique, indispensable pour permettre aux victimes de retrouver leurs droits, reconstruire leur autonomie financière, accéder à un logement et reprendre progressivement une vie indépendante. L'accueil de jour d'Avignon vient compléter celui déjà implanté à Carpentras. Ensemble, les deux structures ont enregistré plus de 1 000 passages en 2025, illustrant l'importance croissante de ces lieux de proximité.

« Les réponses aux violences faites aux femmes gagnent en efficacité lorsqu'elles reposent sur la coopération, la complémentarité et la mobilisation collective. » Sylvie Martin, co-présidente de l'association Aharp

Accompagner jusqu'au retour à l'autonomie

Quitter un conjoint violent ne suffit pas toujours à sortir des violences. C'est pourquoi l'AHARP développe également un accompagnement « vers et dans le logement » ([AVDL](#)). Ce dispositif aide les femmes à préparer un projet résidentiel durable, à accéder à un logement social, reconstruire des liens sociaux, retrouver une stabilité familiale et réapprendre à vivre dans un environnement sécurisé. En 2025, 69 personnes, représentant 27 ménages, ont bénéficié de cet accompagnement individualisé. Une accompagnatrice éducative et sociale intervient également auprès des personnes hébergées pour les soutenir dans les gestes du quotidien, l'alimentation, les démarches administratives, les déplacements ou encore l'exercice de la parentalité.

Ecrit par Mireille Hurlin le 2 juillet 2026



Sylvie Martin Copyright Michel Bros

Une coopération devenue indispensable

L'inauguration du site avignonnais, organisée en présence de la ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations- qui venait juste de rencontrer de façon privée Dominique Santoni, présidente du Département et Olivier Galzi, le nouveau maire d'Avignon- a également mis en lumière la nécessité d'un travail collectif. Police, gendarmerie, justice, services sociaux, collectivités locales et associations interviennent désormais de façon coordonnée afin d'éviter les ruptures dans le parcours des victimes. Cette dynamique s'est récemment renforcée avec l'intégration de l'association [RHESO](#) au sein de l'AHARP, permettant de mutualiser des compétences spécialisées et d'offrir un accompagnement plus lisible, depuis la mise à l'abri jusqu'au retour à une autonomie durable.

« La lutte contre les violences faites aux femmes ne relève pas uniquement de la politique publique ; elle constitue un véritable choix de société. »

Sylvie Martin, co-présidente de l'association Aharp



Ecrit par Mireille Hurlin le 2 juillet 2026

Un lieu où recommencer devient possible

Au-delà des chiffres, ce nouvel espace rappelle une évidence : derrière chaque dossier se cache une histoire, souvent marquée par des années d'emprise, de peur et d'isolement. L'objectif n'est pas seulement de protéger, mais de permettre à chaque femme de retrouver progressivement sécurité, dignité et liberté. En offrant un accueil sans jugement, accessible et de proximité, cette nouvelle permanence avignonnaise entend justement lever l'un des premiers obstacles rencontrés par les victimes : celui d'oser demander de l'aide.

Rappel des chiffres

l'Aharp Femmes victimes de violence en Vaucluse ce sont 1076 passages dans les lieux d'accueil de jour à [Carpentras](#) et Avignon ; 26 places d'hébergement représentant 8 800 journées d'accompagnement ; 1 appartement 'grave danger' pour 17 orientations à l'année ; 26 femmes et 43 enfants pris en charge pour un accompagnement vers et dans un logement ; une durée moyenne d'accompagnement de 17 mois et un taux d'occupation des logements de 93%.

Repères

Maison commune - Mairie Ouest, 30 boulevard Monclar à Avignon. Public : femmes victimes de violences, proches et professionnels. Accueil : avec ou sans rendez-vous les lundi et mercredi de 10h à 16h. Services proposés : écoute, orientation, accompagnement social et psychologique, accès aux droits, espace convivial, sanitaires et douche si nécessaire. Accueil téléphonique au 07 50 15 00 53 du lundi au vendredi de 10h à 16h disponible pour le public et les professionnels ; accueil.femmes@aharp.asso.fr

Mireille Hurlin